

Département
de la Moselle

Canton de Verny

Nombre de Conseillers
Elus : 14

Nombre de Conseillers
Présents : 13

Nombre de Conseillers
Absents excusés : 1
Nombre de Conseillers absents
Non excusés : 0

Nombre de Conseillers
Ayant donné procuration : 1

Date d'envoi convocation :
14/12/2018

- 1/ CONVENTION PASS SPORTS LOISIRS**
- 2/ AMENAGEMENT INTERIEUR SALLE DE SPORTS**
- 3/ Divers**

Commune de CUVRY

PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 décembre 2018 à 19h30

Sous la présidence de Monsieur François
CARPENTIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames
Géraldine HAMERT, Karine HUMBERT, Leslie
COLLIN, Sandra KREMER, Lucette SYNNEVILLE,
Elise DEFLOU-CARON
Messieurs Claude ENCKLE, Guillaume SIBILLE
Franck COSTA, Gérard LENINGER
Jean Marc DEPIERRE, Dominique CHATEAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :
Nicolas PETIT (procuration à K. HUMBERT)

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSES :

Secrétaire de séance : Mme Elodie
LIENHARDT

1/ CONVENTION PASS SPORTS LOISIRS

- **Convention**

RAPPORT :

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de convention pass sport loisirs confectionné par la commission sport.

MOTION :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DONNE POUVOIR à la commission pour finalisé la convention et la mettre en application

DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- **Tarifs convention pass sport loisirs :**

RAPPORT :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération du 20/07/2018 statuant sur les tarifs de l'éclairage et de la caution du badge d'accès à la salle multi sports.

- Caution badge : 50 €
- Lumière terrain de tennis : 1.50 €/h
- Lumière terrain de handball : 2.00 €/h

Il soumet au conseil la proposition de la commission concernant la cotisation annuelle pour bénéficier du pass sport loisirs.

- Habitant de Cuvry : 30 €
 - o Invité habitant Cuvry : gratuit
 - o Invité extérieur occasionnel : gratuit (6 fois par an maximum)
 - o Invité extérieur ponctuel : 50 €

MOTION :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE la proposition de tarifs concernant la cotisation annuelle ci-dessus

DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

2/ AMENAGEMENT INTERIEUR SALLE DE SPORTS

RAPPORT :

Monsieur le Maire propose de continuer l'aménagement de la salle multisports en acquérant des tribunes, table de marque et panneau d'affichage.

Il soumet au conseil 2 offres de prix pour l'achat de tribunes :

- La société AVANTI SPORTS à LYON pour un montant de 10 958.00 € HT
- La société ALTRAD à DOMBASLE pour un montant de 7 296.60 € HT

En ce qui concerne l'achat de la table de marque et du panneau d'affichage des devis sont en cours par conséquent Mr le Maire propose au conseil de donner pouvoir à la commission travaux pour analyser les offres.

MOTION :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE l'offre de prix de la société ALTRAD pour un montant de 7 296.60 € HT,

DONNE POUVOIR à la commission travaux pour analyser les offres,

DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

3/ Divers

RAPPORT :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération en date du 08 septembre 2017 concernant la vente des macro-lots du clos Saint Vincent de Paul et plus particulièrement les lots 15, 21, 22 et 23.

Il est nécessaire de modifier la délibération pour 2 raisons :

1/ la SCI GPV INVEST souhaite transférer l'ensemble de ses permis de construire à la SCCV VOP CUVRY01 pour des raisons réglementaires.

2/ l'échéancier a besoin d'être réactualiser en faveur de la SCCV

Monsieur le Maire propose un nouvel échéancier :

	Parcelle 15	Parcelles 21-22-23
Décembre 2018	137 538.00 €	86 554.00 €
Mars 2019	137 538.00 €	86 554.00 €
Juin 2019	137 538.00 €	86 554.00 €
Septembre 2019	137 538.00 €	Sous réserve VA
Total	550 152.00 €	259 632.00 €
	809 784.00 €	

MOTION :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE la nouvelle proposition d'échéancier,

PREND NOTE du transfert de la SCI GPV INVEST vers la SCCV VOP CUVRY01

DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- **Demande de subvention :**

Rapport:

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter différents organismes pour l'équipement numérique des classes de l'école élémentaire de Cuvry et du périscolaire, au titre de subventionnement.

Motion :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE DE SOLLICITER les services de l'Etat au titre de la DETR,

DECIDE DE SOLLICITER les services de la CAF,

DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0